

UN RESTAURANT DIVIN !

Ou la restauration rapide de la secte conciliaire !.....

Petit billet d'humeur de Pierre Legrand.

G. K. Chesterton : « Ils sont coupables d'idolâtrer ce qui est intermédiaire pour oublier ce qui est fondamental. »

« Le monde est condamné parce qu'il a perdu ce qui faisait sa raison d'être et de vivre : l'amour. Mais il est encore plus coupable pour avoir voulu remplacer cet amour par un autre, par une falsification démoniaque de l'amour, en substituant à l'amour divin un amour humain d'autant plus trompeur qu'on a cherché à lui attribuer les mêmes caractéristiques et le même nom. »

C'est par ces quelques lignes, qu'un "eschatologue" bien connu de nos milieux, et dont je suis loin de partager toutes les analyses, thèses et conclusions, débute son dernier article en date avec un titre quelque peu alarmiste et provocateur « **Le monde est condamné !** ». Il s'agit, bien entendu, du « monde » pour lequel notre Seigneur n'a pas prié. Nos lecteurs l'auront bien compris ! Nous étions déjà au courant de cette condamnation....

Mais le but de ma modeste intervention d'aujourd'hui n'est pas de commenter cet article et encore moins de lui faire une publicité excessive...

Non ! Il est de rebondir sur le dernier article mis en ligne par notre bien-aimé administrateur et de le compléter...**à ma façon !**

Beaucoup d'entre vous auront été choqués à la vue de cette église « encore consacrée » (**dixit le marmiton en chef !**) transformée en restaurant de fortune pour y servir des agapes bien soigneusement cuisinées, non par des esprits célestes, mais par des talents bien d'chez nous ! Avez-vous remarqué en passant que, malgré toutes les vicissitudes matérielles et morales que traverse notre monde apostat, il est un secteur absolument préservé et digne de toutes les sollicitudes humaines : celui de l'art culinaire ! À y regarder de plus près, et cela est d'autant plus facile avec tous les moyens modernes d'informations, notre monde consumériste se vautre dans le raffinement des plaisirs de bouche et répand sournoisement ses « recettes » au sens large dans le bon peuple qui tremousse de plaisir à la simple idée de pouvoir peu ou prou se faire initier auprès de petits ou grands chefs de la gastronomie nationale, voire mondiale... Si la glotonnerie, par défaut qualifiée de « gourmandise », reste l'un des sept péchés capitaux, il semblerait que cette même gourmandise rejoint à présent celui de l'orgueil de la vie non moins domma-geable à l'état de l'âme chrétienne...



Mais réfléchissons un peu et mettons à profit notre statut de catholique « *semper idem* ». Est-il bien légitime, passé le premier choc inhérent à notre humeur charnelle, de nous en tenir à cette émotion qui n'est légitime que si elle est instantanément remise à sa place grâce à ce que nous savons depuis des

lustres des pompes et des œuvres de la secte conciliaire ? Assurément non ! Car enfin, si nous avons suffisamment médité et intégré le *NULLAM PARTEM* le plus rigoureux, plus rien de qui appartient au monde (pour lequel Notre Seigneur n'a point prié) ne doit nous troubler ou encore moins nous « choquer » ! Nous ne pouvons qualifier la secte de Secte et ensuite lui reconnaître un pouvoir sur notre affect, notre intellect, voire notre imagination, si nous considérons qu'ayant quitté la barque de Pierre, elle fait néanmoins encore partie de l'Église (**...suivez mon regard**). Nous serions alors coupables d'une contradiction telle qu'elle nous mènerait alors sûrement vers la redoutable dissonance cognitive, fruit de l'égarement de la pensée et du psychisme.

Aussi, dans un premier temps notre réflexe doit être celui du *Nullam partem* conséquent et nous amener à considérer la transformation d'un ancien édifice religieux comme une chose normale, comme un aboutissement logique à des pratiques anticatholiques ! Alors se pose LA question de savoir si cet édifice est toujours consacré et s'il peut encore recevoir la qualification de « *Maison de Dieu* ». Tout ce que je viens de dire et rappeler entraîne une réponse parfaitement négative. Non ! ces lieux abominables ont perdu leur consécration et ne peuvent plus être qualifiés de lieu saint ! Les faits sont là pour nous le démontrer, qu'ils soient d'ordre rituel (**rites invalides, synaxes et bien d'autres aberrations**) ou d'ordre matériel (**comme l'organisation et le service de repas comme au restaurant !**). Les anciens canons, limitatifs, ne s'appliquent plus ou plus exactement doivent être complétés à cause de l'effarante révolution conciliaire. Il va falloir le proclamer haut et fort aux âmes assoiffées de vérités : oui, les temples conciliaires ont perdu leur consécration et ne méritent plus l'appellation d' « *églises* », car c'est non seulement la foi et la raison qui nous le disent, mais le bon sens le plus élémentaire !



La secte conciliaire n'a que des temples maçonniques...

Certains lecteurs critiques me diront que ces lieux anciennement catholiques ont conservé toutes ou bien des apparences qui caractérisent spécifiquement la religion catholique. Et que c'est là le scandale. Seriez-vous tenté de confondre un temple protestant, un temple maçonnique, avec une église ? Non !

La différence est trop flagrante. S'il y a scandale, c'est uniquement le fait qu'une secte impie occupe illégalement nos anciens lieux de culte ! Précisément, les nombreux leurres dont use la « religion œcuménique » afin de faire croire à ses ouailles qu'ils sont toujours dans l'Église catholique, constituent les ruses du démon qui « cherche à dévorer le maximum d'âmes ». Et ça marche ! Faire croire à tous ces gens qu'ils vont diner et se restaurer dans un lieu consacré apporte un plus certain à leurs plaisirs de bouche ! Dieu ne peut que bénir un repas donné dans Sa maison, n'est-ce pas ! Oui mais...à condition que ce repas soit offert en Son nom et pour Sa gloire et non pas pour soulager je ne sais quelle misère humaine dont le culte se substitue à celui du Très-Haut. « *Ma maison est une maison de prière* » a dit le Seigneur...et non un lieu de banquets gastronomiques ! « *Terribilis est locus iste* ». La nef d'une église ne saurait servir à un acte profane, comme celui d'un repas.

Dieu va-t-il intervenir si ces repas ont lieu dans Sa Maison ? Assurément ! Il le fera, non pas instantanément comme dans l'Ancienne Loi, mais plus discrètement et non moins efficacement sous la Nouvelle Loi ! Mais le fera-t-il s'il considère que ces lieux ne peuvent plus être Sa maison, Son Lieu saint ? Non, car ce serait faire de Dieu une sorte de démiurge jaloux d'un pré carré dont il n'est plus à même de présenter l'acte de propriété ! Dieu est jaloux de ce qu'Il possède en propre et les lieux consacrés en sont la démonstration.

Tous ces braves gens qui se restaurent ont pour but de nourrir leur corps. Alors que le but premier d'un lieu consacré est de nourrir l'âme et l'esprit de l'homme de la Parole Divine. « *L'homme ne se nourrit pas seulement de pain* »...

Le trouble qui vous saisisait alors, s'il durait, serait la porte grande ouverte à la puissance démoniaque ! Ce spectacle sacrilège ne doit pas vous troubler mais vous renforcer au contraire dans votre aversion des choses de ce monde et en particulier dans celles de la secte conciliaire qui a éclipsé la Sainte Église. Se laisser troubler c'est aller à considérer ces lieux comme encore consacrés ou tout du moins respectables (?) ...Votre jugement humain n'est pas celui de Dieu qui est un Dieu jaloux et sans repentance.

Mais pourquoi en est-on arrivés là ? Personnellement, j'y vois une des conséquences à long terme **de la communion dans la main** ! ⁽¹⁾ Lorsqu'elle fut fallacieusement instituée par des évêques félons, il y avait encore dans certaines églises de l'époque, une véritable transsubstantiation des espèces du pain et du vin. Il y avait encore des prêtres validement ordonnés et, malgré l'apparition dès 1969-70 du nouveau **rite invalide** de la messe, la pratique de la communion dans la main se répandait avec la vitesse de l'éclair.

Les fidèles ont donc été engagés à s'approprier le corps du Christ dans un geste d'alimentation adulte et auto-responsable, « auto communion manuelle commune » ! Les garde-fous dérisoires n'empêchèrent pas de nombreux sacrilèges observés par les traditionalistes de ce temps.

¹ Lire le document, reçu d'un de nos correspondant, « Historique de la communion dans la main » : http://blog.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2019/01/com_dans_la_main.pdf

Je vous pose donc la question : si le fidèle est capable de saisir sa nourriture spirituelle dans l'enceinte sacrée, pourquoi lui interdirait-on de saisir aussi sa nourriture corporelle au sein de la même enceinte ? Je suis même surpris qu'ils ne l'aient pas fait bien avant ! Le démon a lui aussi, comme singe de Dieu, ses propres garde-fous !!! À présent les choses ayant muri, ils se sont dit « pourquoi pas !!! » et l'infâme gnome ecclésiastico-œcuménique de Barbarin s'est déguisé **(vous me direz, chez eux, c'est une seconde nature !!!)** en serveur de salle afin de mieux correspondre à la nouvelle liturgie de bouche !!! Voyez la grande bonté de Dieu qui se retire d'un lieu qui lui appartient, pour ne pas avoir à intervenir... Le fouet appartient au passé biblique, et le seul châtiment efficace sera celui du feu purificateur, pas celui des hommes et de leurs folies destructrices, non, celui du Tout-Puissant qui vit et règne dans les siècles des siècles. Mais nous n'avons pas même encore mérité les bienfaits redoutables de ce terrible châtiment ! *Oremus.*



J'ajouterai, au risque d'agacer un nombre croissant de mes lecteurs, que tous ces lieux impies qui ne sont plus catholiques, ne donnent plus que du pain et du vin à leurs ouailles ! La secte qui est intelligente et maline comme son maître y a vu une continuité imparable entre la nourriture du corps et celle de l'âme !!! C'est le serpent qui se mord la queue ! la boucle est ainsi bouclée ! Vous ne savez pas quoi faire dimanche **(ou samedi soir avant d'aller guincher ?)** ??? Allez donc faire un petit tour au restau de Monsieur le Curé ! Il va vous nourrir en faisant d'une bouchée deux bols alimentaires : un **(le pain synaxial)** pour votre âme et un autre **(la bonne baguette de votre artisan boulanger !)** pour votre corps !!! C'est ce qui s'appelle manger à deux râteliers **(conciliaires !)**

Elle n'est pas belle la vie ??? !!!

Pierre Legrand